



DECD/DAEG/2020

# **Analyse des dépenses de prestations du régime de l'Assurance Maladie Obligatoire**

*Juillet 2020*

## Table des matières

<b>OBJET DE L'ETUDE</b> .....	4
<b>RESULTATS SAILLANTS DE L'ETUDE</b> .....	4
<b>1. PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'AMO DES SALARIES DU SECTEUR PRIVE 2015-2019</b> .....	5
1.1 Population couverte .....	5
1.1.1 Population ayant les droits ouverts .....	5
1.1.2 Population ayant les droits fermés .....	5
1.2 Bénéficiaires AMO.....	6
1.3 Fréquence de dossiers.....	6
1.4 Montant moyen remboursé par dossier (en DH) .....	6
1.5 Montant moyen remboursé par bénéficiaire (en DH) .....	7
1.6 Taux de sinistralité.....	7
1.7 Part restante à charge de l'assuré .....	7
1.8 Tiers Payant Médicaments .....	8
1.9 Porteurs d'ALD/ALC (Flux) .....	8
<b>2. ANALYSE DETAILLEE DES INDICATEURS AU TITRE DE 2019</b> .....	9
2.1 Caractéristiques de la population couverte AMO .....	9
2.1.1 Population ayant les droits ouverts .....	9
2.1.2 Population ayant les droits fermés .....	10
2.2 Structure globale de la consommation AMO .....	13
2.2.1 Répartition par type de dossier .....	13
2.2.2 Répartition par poste de soins .....	13
2.2.3 Répartition par catégorie d'assurés .....	14
2.3 Analyse détaillée des prestations remboursées par catégorie d'assuré.....	14
2.3.1 Prestations remboursées aux assurés actifs.....	15
2.3.1.1 Par type de bénéficiaire .....	15
2.3.1.2 Par sexe.....	16
2.3.1.3 Par type de bénéficiaire et par sexe .....	17
2.3.1.4 Par tranche d'âge .....	17
2.3.1.5 Par tranche de salaire mensuel .....	19

2.3.1.6 Prestations remboursées aux assurés actifs par direction régionale .....	20
2.3.1.7 Prestations remboursées aux assurés actifs par secteur d'activité .....	20
<b>2.3.2 Prestations remboursées aux assurés pensionnés .....</b>	<b>21</b>
2.3.2.1 Par sexe.....	21
2.3.2.2 Par type de bénéficiaire.....	22
2.3.2.3 Par type de bénéficiaire et par sexe.....	23
2.3.2.4 Par tranche d'âge .....	24
2.3.2.5 Par tranche de pension mensuelle.....	25
<b>3. APERÇU SUR LA POPULATION 114: .....</b>	<b>26</b>
3.1 Répartition des entreprises affiliées par type de couverture :.....	26
3.2 Répartition des entreprises affiliées par taille de l'entreprise :.....	26
3.3 Répartition des salariés 114 par tranche de salaire.....	27
3.4 Répartition des salariés 114 par secteur d'activité :.....	28
3.5 Répartition des pensionnés 114 par tranche de pension: .....	29

## Objet de l'étude

L'analyse des données statistiques relatives au régime d'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) géré par la CNSS au titre de l'année 2019 sera présentée en trois parties.

La première partie est dédiée aux chiffres clés relatifs à l'évolution des principaux indicateurs de l'AMO (population couverte AMO, population ALD, nombre des bénéficiaires,...) et ce sur la période 2015-2019.

La seconde partie fera le focus sur les prestations servies par le régime AMO au titre de 2019 et proposera une analyse détaillée de la population couverte ainsi que la structure de la consommation AMO en distinguant entre les assurés actifs et les assurés pensionnés.

Une troisième partie donne un aperçu sur la population 114. Cette partie portera sur l'analyse des affiliés 114 par taille d'entreprise et par type de couverture, et des assurés 114 par tranche de revenu (salaire ou pension) et par secteur d'activité pour les assurés actifs.

## Résultats saillants de l'étude

### ❖ Démographie AMO :

- **Nombre d'assurés AMO (assurés principaux éligibles à la couverture) :** 3,41 millions en 2019 vs 3,20 millions en 2018, soit une croissance de 6,6% entre 2018 et 2019
- **Nombre d'assurés 114 (assurés principaux) :** 770 563 en 2019 vs 757 636 en 2018, soit une croissance de 1,7% entre 2018 et 2019

### ❖ Consommation AMO :

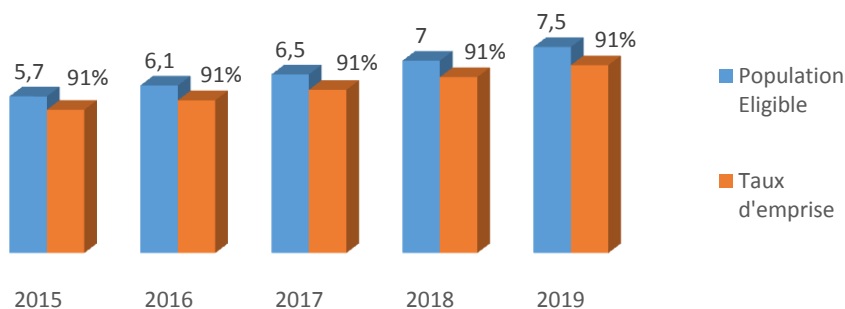
- **Nombre de dossiers liquidés :** 4,5 millions en 2019 vs 4,1 millions en 2018, soit une croissance de 9,0% entre 2018 et 2019
- **Montant remboursé :** 4 636,57 millions de dbs en 2019 vs 4 008,64 millions de dbs en 2018, soit une croissance de 15,7% entre 2018 et 2019
- **Taux de sinistralité :** 24,6% en 2019 vs 23,9% en 2018, soit une croissance de 0,7 points entre 2018 et 2019
- **Fréquence de dossiers :** 2,69 dossiers par bénéficiaire en 2019 vs 2,70 en 2018, soit une quasi-stagnation entre 2018 et 2019
- **Coût moyen par dossier :** 1 032dbs en 2019 vs 973dbs en 2018, soit une croissance de 6,1% entre 2018 et 2019
- **Coût moyen par bénéficiaire :** 2 765dbs en 2019 vs 2 629dbs en 2018, soit une croissance de 5,2% entre 2018 et 2019

Les données sur la consommation AMO sont au titre de l'exercice (année de survenance du risque) et sont arrêtées au mois d'avril 2020.

## 1. Principaux indicateurs de l'AMO des salariés du secteur privé 2015-2019

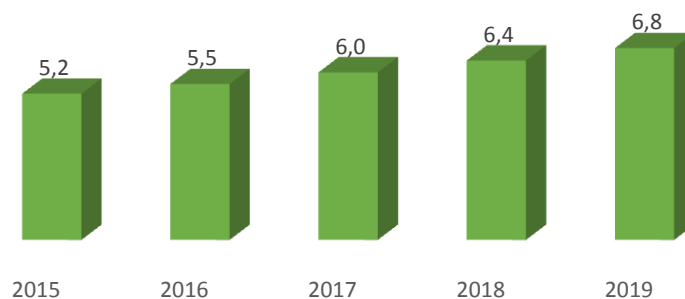
### 1.1 Population couverte

L'assurance maladie obligatoire de base couvre aussi bien la personne assujettie à l'obligation d'assurance médicale, que les membres de sa famille qui sont à sa charge (comme défini au niveau de l'article 5 de la loi 65-00), à condition qu'ils ne soient pas bénéficiaires à titre personnel d'une assurance de même nature.



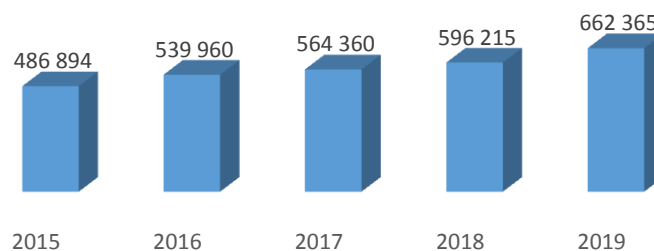
La population couverte par l'AMO a enregistré une croissance annuelle moyenne de 7% entre 2015 et 2019 passant de 5,7 à 7,5 millions de personnes. Quant au taux d'emprise (*rapport entre la population ayant le droit ouvert (assurés et ayants droit) et la population éligible (assurés et ayants droit)*), il est resté stable sur la même période se situant à 91%.

#### 1.1.1 Population ayant les droits ouverts



La population ayant les droits ouverts à l'AMO (*Toute personne ayant au moins une fois le droit ouvert au cours de la période (n) répondant aux conditions d'ouverture de droit à l'AMO*) est passée de 5,2 millions en 2015 à 6,8 millions en 2019, soit une croissance annuelle moyenne de 6%.

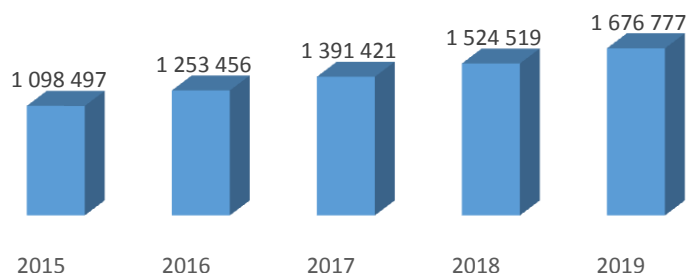
#### 1.1.2 Population ayant les droits fermés



La population ayant les droits fermés à l'AMO (*population des salariés déclarés en (n) et celle des pensionnés de l'année (n) hors 114 ainsi que leurs ayants droit n'ayant jamais eu le droit ouvert durant l'année n*) a enregistré une hausse annuelle moyenne de 6%, passant de 486 894 en 2015 à 662 365 en 2019.

## 1.2 Bénéficiaires AMO

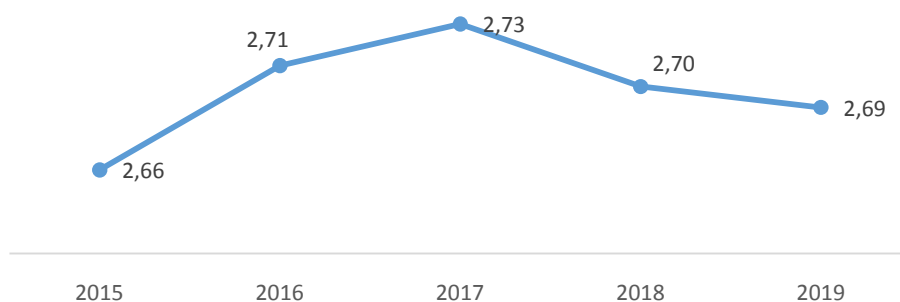
Le bénéficiaire AMO est toute personne (assuré principal ou ayants droit) ayant bénéficié au moins d'un remboursement des frais de soins de santé pendant l'année.



D'après le graphique ci-dessus, on remarque que le nombre de bénéficiaires des prestations AMO a augmenté de 6% sur la période 2015-2019, passant de 1 098 497 à 1 676 777.

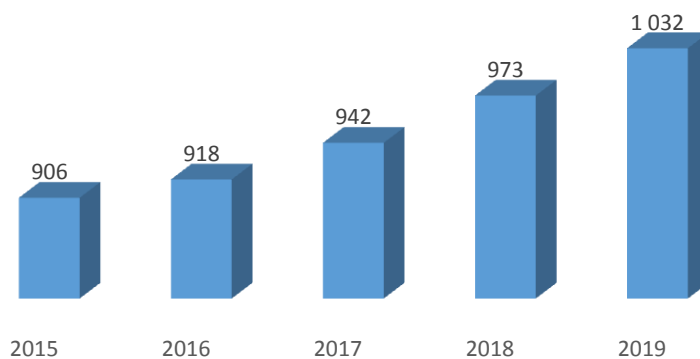
## 1.3 Fréquence de dossiers

La fréquence de dossiers est définie comme étant le rapport entre le nombre de dossiers liquidés et le nombre de bénéficiaires pendant l'exercice.



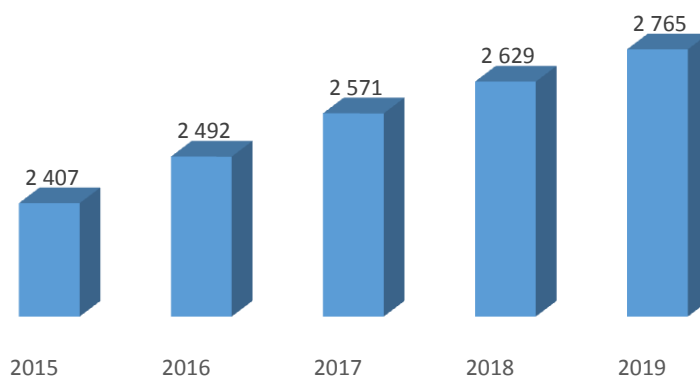
La fréquence de dossiers a enregistré une hausse de 1,3% entre 2015 et 2017 puis une baisse de 0,7% entre 2017 et 2019.

## 1.4 Montant moyen remboursé par dossier (en DH)



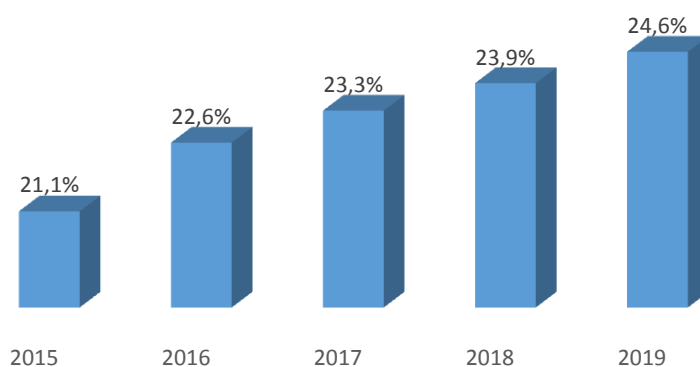
Le coût moyen par dossier est passé de 906DH en 2015 à 1 032DH en 2019, soit une croissance annuelle moyenne de 3,3%.

### 1.5 Montant moyen remboursé par bénéficiaire (en DH)



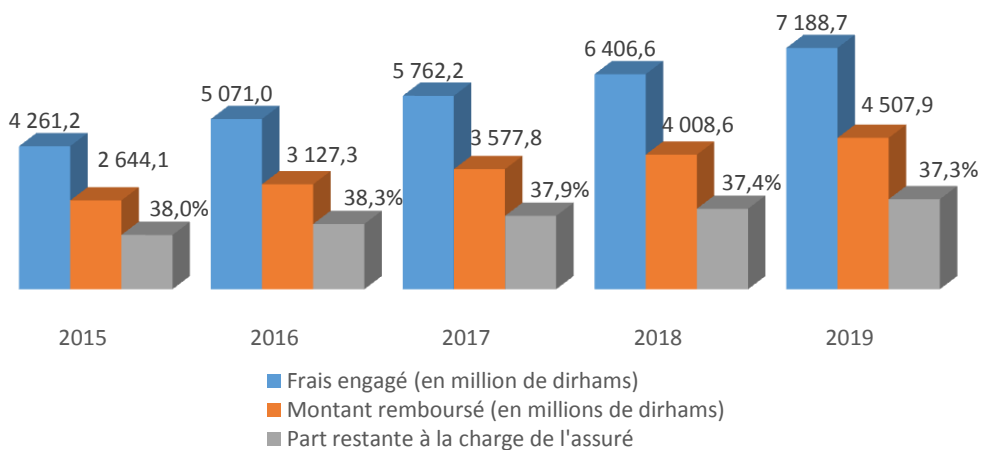
Le coût moyen par bénéficiaire a enregistré une croissance annuelle moyenne de 3,5% entre 2015 et 2019 passant de 2 407DH à 2 765DH.

### 1.6 Taux de sinistralité



Le taux de sinistralité a connu une croissance de 3,5 points entre 2015 et 2019, passant de 21,1% en 2015 à 24,6% en 2019.

### 1.7 Part restante à charge de l'assuré



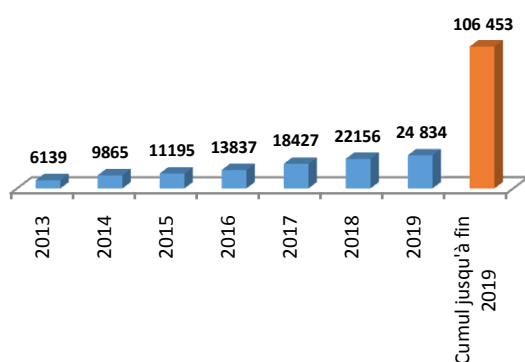
La part restante à charge de l'assuré a affiché une baisse de 1 point entre 2015 et 2019, passant de 38% à 37%.

## 1.8 Tiers Payant Médicaments

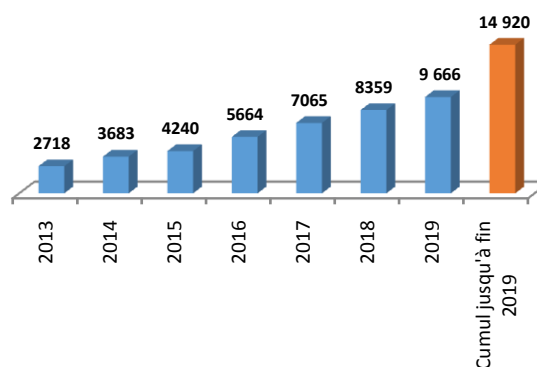
La mise en place du Tiers Payant Médicaments a dispensé les assurés atteints d'ALD de l'avance des frais de certains médicaments coûteux et ce depuis son entrée en vigueur en avril 2013.

### Prises en charge accordées :

Nombre de PEC accordées



Effectif des bénéficiaires

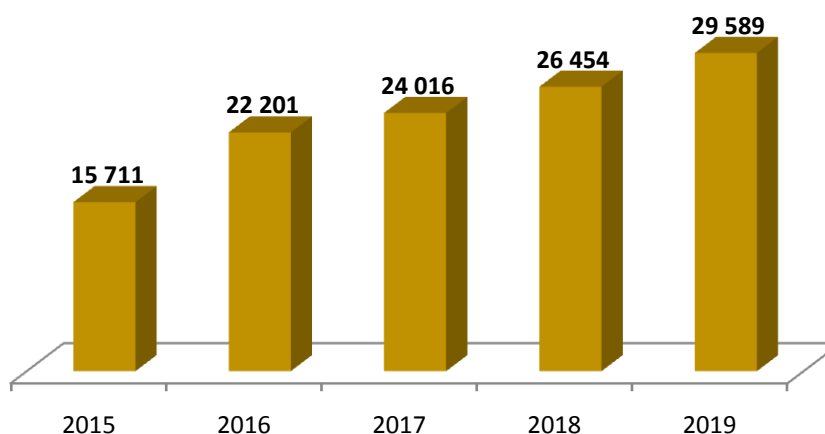


Le nombre de PEC accordées dans le cadre du TPM est passé de 6 139 en 2013 à 24 834 en 2019, affichant une croissance annuelle moyenne de 26% sur cette période. Ainsi, 106 456 prises en charge ont été accordées depuis l'entrée en vigueur du TPM jusqu'à fin 2019 correspondant à 14 920 bénéficiaires et un montant pris en charge de 1 477,57 millions de dhs.

Le nombre de factures payées relatives au TPM depuis son entrée en vigueur jusqu'à fin 2019 a atteint 101 795 correspondant à 1 885 pharmaciens. A noter que le nombre de factures payées et l'effectif de pharmaciens ont enregistré respectivement une croissance annuelle moyenne de 29% et 7% et ce sur la période 2013-2019.

## 1.9 Porteurs d'ALD/ALC (Flux annuels)

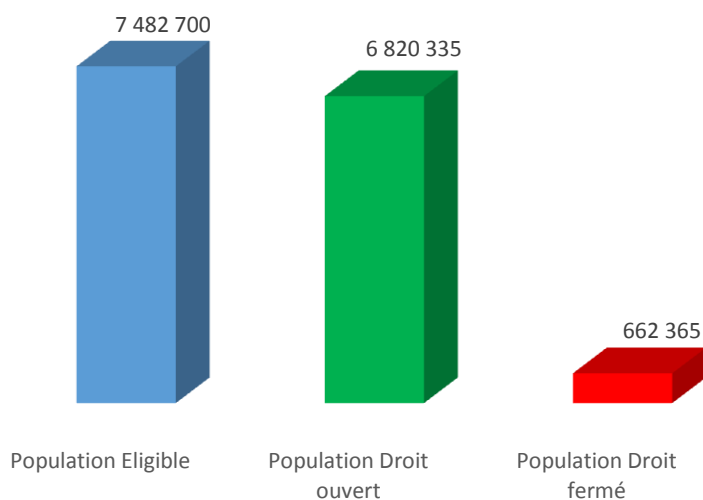
On entend par le flux ALD/ALC, les nouvelles personnes déclarées atteintes d'ALD/ALC durant l'exercice.



Le flux d'ALD/ALC est passé de 15 711 en 2015 à 29 589 personnes en 2019, soit une croissance annuelle moyenne de 17%. Par ailleurs, l'effectif des assurés porteurs d'au moins une ALD/ALC a atteint **291 305** personnes, et ce depuis le démarrage de l'AMO jusqu'à fin 2019.



## 2. Analyse détaillée des indicateurs au titre de 2019



91% de la population éligible à l'AMO a le droit ouvert, soit 6 820 335 individus.

### 2.1 Caractéristiques de la population couverte AMO

#### 2.1.1 Population ayant les droits ouverts

##### ➤ Population ayant les droits ouverts par type d'assuré et par lien

Type d'assuré	Lien	Effectif	%
<b>Salariés (86%)</b>	Assurés	2 443 074	42%
	Conjoints	982 484	17%
	Enfants	2 427 563	41%
	<b>Total</b>	<b>5 853 121</b>	<b>100%</b>
<b>Pensionnés (14%)</b>	Assurés	539 552	56%
	Conjoints	236 577	24%
	Enfants	191 085	20%
	<b>Total</b>	<b>967 214</b>	<b>100%</b>
<b>Total</b>		<b>6 820 335</b>	

Les salariés actifs y compris leurs ayants droit représentent la plus grande part de la population ayant les droits ouverts, soit 86%.

Par ailleurs, les assurés principaux représentent la part la plus importante de la population ayant les droits ouverts à l'AMO, soit 42% suivie par les enfants (41%) puis les conjoints (17%).

## ➤ Répartition des salariés ayant les droits ouverts par tranche de salaire mensuel moyen

**Salariés**

	Effectif Salariés droit ouvert	%
<= SMIG <sup>1</sup> DH	1 165 156	47,7%
SMIGDH - 3000DH	339 947	13,9%
3000DH - 4000DH	417 548	17,1%
4000DH - 5000DH	163 249	6,7%
5000DH - 6000DH	104 124	4,3%
>6000DH	253 050	10,4%
<b>Ensemble</b>	<b>2 443 074</b>	<b>100%</b>

47,7% des actifs ayant les droits ouverts à l'AMO en 2019 sont déclarés à un salaire mensuel moyen inférieur ou égal au SMIG mensuel à temps plein (le salaire mensuel moyen déclaré de cette population est de 4 071 DHs).

**Pensionnés**

	Effectif des pensionnés droit ouvert			Total	%
	Pension de vieillesse	Pension d'invalidité	Pension de survivant		
< 1500DH	183 521	2 389	151 860	337 770	63%
[1500 - 2000DH[	56 199	1 050	13 212	70 461	13%
[2000 - 3000DH[	60 185	914	7 094	68 193	13%
[3000 - 3500DH[	19 351	300	1 399	21 050	4%
[3500-4000DH[	20 369	230	695	21 294	4%
>=4000DH	20 220	221	343	20 784	4%
<b>Ensemble</b>	<b>359 845</b>	<b>5 104</b>	<b>174 603</b>	<b>539 552</b>	<b>100%</b>

63% des pensionnés ayant les droits ouverts à l'AMO en 2019 perçoivent une pension mensuelle inférieure à 1500 Dhs (La pension moyenne de cette population est de 1 551 DHs).

**2.1.2 Population ayant les droits fermés**

## ➤ Les droits fermés par type d'assuré et par lien

Type d'assuré	Lien	Effectif	%
<b>Salariés (96%)</b>	Assurés	411 130	65%
	Conjoints	73 634	12%
	Enfants	151 942	24%
	<b>Total</b>	<b>636 706</b>	<b>100%</b>
<b>Pensionnés (4%)</b>	Assurés	17 616	69%
	Conjoints	1 611	6%
	Enfants	6 432	25%
	<b>Total</b>	<b>25 659</b>	<b>100%</b>
<b>Total</b>		<b>662 365</b>	

<sup>1</sup> Il s'agit de la valeur du SMIG en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019, soit 2 699 Dhs par mois.

Les assurés principaux présentent la plus grande part de la population ayant les droits fermés, soit 65% suivi des enfants (24%) puis les conjoints (12%).

### ➤ Les droits fermés par tranche de revenu mensuel

#### Salariés

	Effectif Salariés droit fermé	%
<= SMIG	310 417	76%
SMIG - 3000DH	42 329	10%
3000DH - 4000DH	28 789	7%
4000DH - 5000DH	9 829	2%
5000DH - 6000DH	6 939	2%
>6000DH	12 827	3%
<b>Ensemble</b>	<b>411 130</b>	<b>100%</b>

76% des actifs ayant les droits fermés à l'AMO en 2019 sont déclarés à un salaire mensuel moyen inférieur ou égal au SMIG mensuel à temps plein (le salaire moyen déclaré de cette population est de 2 248 DHs).

#### Pensionnés

	Effectif des pensionnés droit fermé			Total	%
	Pension de vieillesse	Pension d'invalidité	Pension de survivant		
< 1500DH	10 639	2	4 878	<b>15 519</b>	88%
[1500 - 2000DH[	254	3	454	<b>711</b>	4%
[2000 - 3000DH[	402	5	143	<b>550</b>	3%
[3000 - 3500DH[	167	1	15	<b>183</b>	1%
[3500-4000DH[	206	1	12	<b>219</b>	1%
>=4000DH	429	4	1	<b>434</b>	2%
<b>Ensemble</b>	<b>12 097</b>	<b>16</b>	<b>5 503</b>	<b>17 616</b>	<b>100%</b>

88% des pensionnés ayant les droits fermés perçoivent une pension mensuelle inférieure à 1 500 DH (La pension moyenne de cette population est de 642 DHs).

### ➤ Répartition des salariés ayant le droit fermé par nombre de mois déclarés en 2019

Tranche de mois déclarés	Effectif	Poids
<= 3mois	299 055	73%
]3mois-6mois]	49 287	12%
]6mois-9mois]	19 085	5%
]9mois_12mois]	43 703	11%
<b>Ensemble</b>	<b>411 130</b>	<b>100%</b>

73% des salariés ayant les droits fermés à l'AMO ont une période de déclaration inférieure ou égale à 3 mois en 2019.

➤ **Répartition des salariés ayant le droit fermé par secteur d'activité**

Secteur d'activité	Effectif	%
Agriculture, sylviculture et pêche	97 210	24%
Construction	72 000	18%
Industrie manufacturière	56 586	14%
Activités de services administratifs et de soutien	54 633	13%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	47 027	11%
Hébergement et restauration	16 535	4%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	16 337	4%
Autres secteurs	50 802	12%
<b>Total</b>	<b>411 130</b>	<b>100%</b>

56% des salariés ayant le droit fermé à l'AMO en 2019 opèrent dans les secteurs de l'agriculture, sylviculture et pêche (24%), de la construction (18%) et des industries manufacturières (14%).

➤ **Répartition des salariés ayant le droit fermé par direction régionale**

Direction régionale	Effectif	%
AGADIR	68 255	16,6%
ANFA	54 720	13,3%
TANGER TETOUAN	50 326	12,2%
RABAT	36 102	8,8%
TENSIFT	34 049	8,3%
SIDI OTMANE - HAY HASSANI	28 945	7,0%
KENTRA KHEMISSSET	28 240	6,9%
HAY MOHAMMADI AIN SEBAA	25 795	6,3%
MEKNES TAFILALT	19 596	4,8%
LAAYOUN	19 416	4,7%
L'ORIENT	17 410	4,2%
FES BOULMANE	16 014	3,9%
CHAOUIA TADLA	12 262	3,0%
<b>Total</b>	<b>411 130</b>	<b>100%</b>

La ventilation des salariés ayant le droit fermé à l'AMO par direction régionale, montre que la direction d'Agadir est au premier rang (16,6%), suivie de la direction d'Anfa (13,3%) et Tanger Tetouan (12,2%).

## 2.2 Structure globale de la consommation AMO

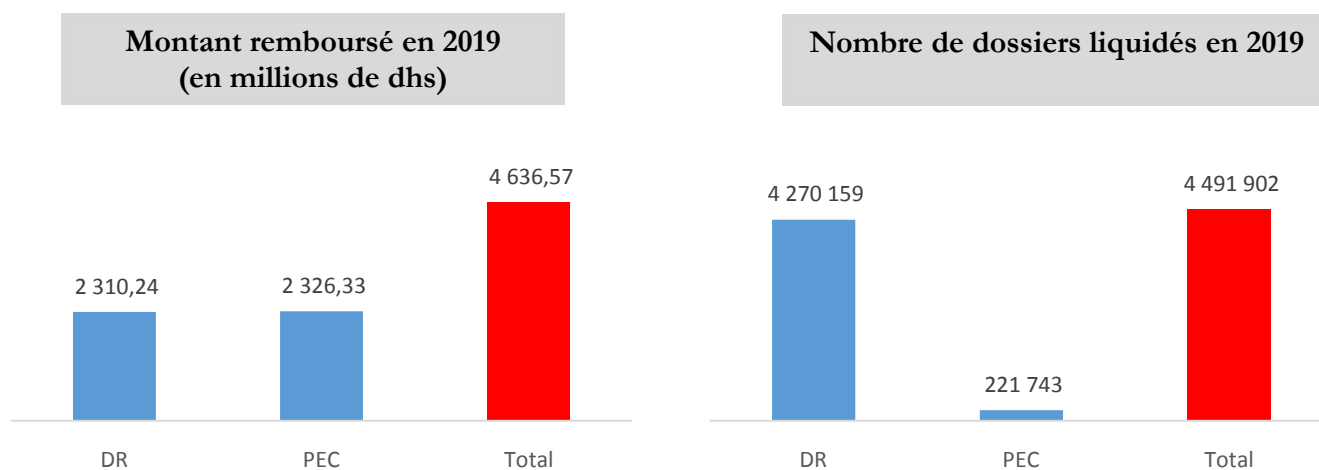
### 2.2.1 Répartition par type de dossier

Au titre de l'année de survenance 2019, le nombre total de dossiers liquidés a atteint 4 491 902 dossiers, correspondant ainsi à un montant global remboursé de 4 636,57<sup>2</sup> millions de dhs et un montant engagé de 7359,63 millions dhs, soit un taux de remboursement de l'ordre de 63% (montant des prestations remboursées rapporté au montant des frais engagés par les assurés).

N.B: - Il s'agit des dossiers dont l'exercice de survenance est 2019 et qui ont été liquidés en 2019 ou postérieurement (Situation arrêtée à 10/04/2020).  
- Quant aux dossiers liquidés au cours de l'exercice ils sont au nombre de:4 250 081 avec un montant de 4 430,23 millions de dirhams

Le graphe ci-dessous montre que la part des dossiers de remboursements (DR) est prédominante en termes de volume, soit 95% du total des dossiers liquidés en 2019.

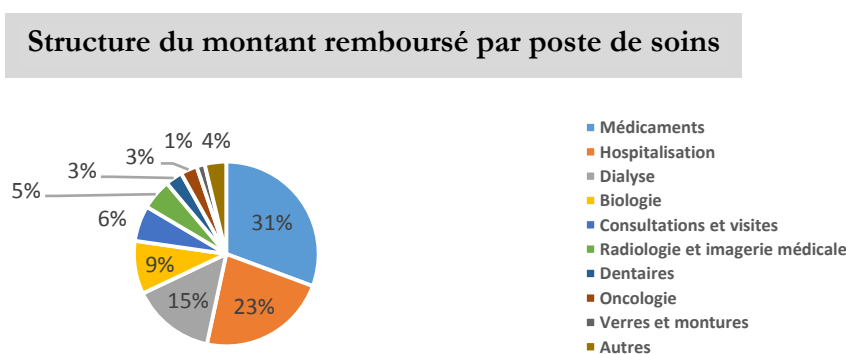
Quant aux dossiers de prise en charge (DPEC), même s'ils ne représentent que 5% du volume des dossiers remboursés, ils absorbent 50% des prestations totales avec un montant remboursé de 2 326,33 millions de dhs.



### 2.2.2 Répartition par poste de soins

Au titre de l'année de survenance 2019, il a été procédé à la liquidation d'un total de 11 455 727 actes de soins avec un montant remboursé de 4 636,57 millions de dhs.

La structure des dépenses est détaillée dans le graphe ci-après par famille de soins.



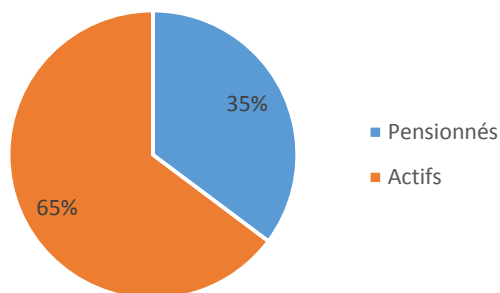
<sup>2</sup> Il s'agit du Forcast de l'exercice 2019

D'après le graphique ci-dessus, la grande part des prestations remboursées a concerné le poste des médicaments avec une part de 31%, suivie des hospitalisations (23%) et de la dialyse (15%).

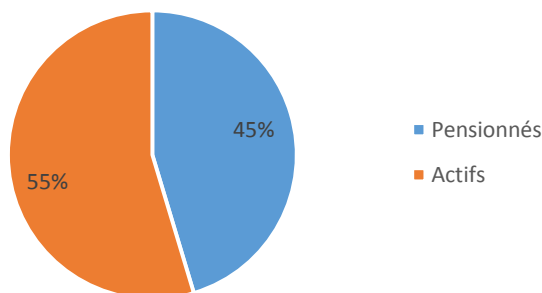
### 2.2.3 Répartition par catégorie d'assurés

Les graphes ci-dessous présentent la répartition du nombre de dossiers liquidés ainsi que les frais remboursés en 2019 par catégorie d'assuré.

Répartition en volume



Répartition en montants remboursés



Il ressort des graphes ci-dessus que la plus grande part des dossiers liquidés et du montant remboursé, soit, respectivement 65% et 55%, concerne les assurés actifs et leurs ayants droit.

### 2.3 Analyse détaillée des prestations remboursées par catégorie d'assuré

Au titre de l'année 2019 et comme mentionné précédemment, 4 491 902 dossiers ont été liquidés dont 35% en faveur des pensionnés et 65% au profit des salariés. En termes de montant de prestations, les pensionnés ont consommé une part importante de 45%, soit un montant de 2 103,05 millions de dirhams sur un total remboursé de 4 636,57 millions de dirhams.

#### Prestations AMO par type d'assuré

	Type d'assuré		Total
	Pensionnés	Salariés	
Nombre de dossiers	1 582 564	2 909 338	4 491 902
Prestations remboursées (en millions de dhs)	2 103,05	2 533,52	4 636,57
Effectifs des bénéficiaires	423 104	1 253 673	1 676 777
Fréquence de dossiers	3,74	2,32	2,68
Coût moyen / dossier (en dhs)	1 329	871	1 032
Coût moyen/bénéficiaire (en dhs)	4 971	2 021	2 765
% Nombre de dossiers	35%	65%	100%
% Prestations remboursées	45%	55%	100%
Taux de sinistralité	43,7%	21,4%	24,6%

La consommation annuelle moyenne par bénéficiaire a atteint 4 971dhs pour un pensionné, soit 2.5 fois la consommation moyenne d'un assuré actif qui s'est établie à 2 021dhs au titre de l'année 2019. Cet écart est expliqué par une fréquence annuelle élevée chez l'assuré pensionné : 3,74 dossiers déposés par an (contre 2,32 chez l'assuré actif) et un coût moyen plus important qui s'élève à 1 329dhs (contre 871dhs chez l'assuré actif).

### 2.3.1 Prestations remboursées aux assurés actifs

Dans ce qui suit, nous allons procéder à l'analyse de la consommation des salariés actifs et de leurs ayants droit selon le type de bénéficiaire, le sexe, la tranche d'âge, la tranche de salaire mensuel, la région et le secteur d'activité.

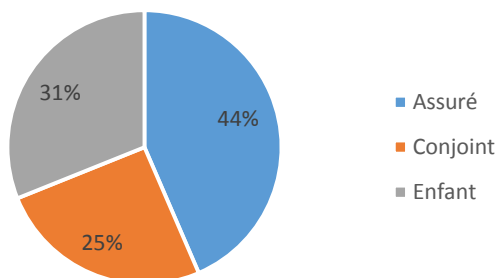
Le volume réel des dossiers liquidés et survenus au titre de l'année 2019, pour la catégorie des assurés actifs, a atteint 2 909 383, soit un montant total de prestations remboursées de 2 533,52 millions de dirhams.

#### 2.3.1.1 Par type de bénéficiaire

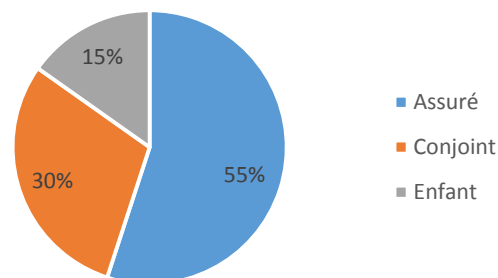
Prestations remboursées aux assurés actifs par type de bénéficiaire

Type bénéficiaire	Assuré	Conjoint	Enfant	Total
Effectif	545 500	318 496	389 677	1 253 673
Nb. Dossiers	1 384 181	824 707	700 450	2 909 338
Montant remboursé (en millions de dhs)	1 393,96	754,31	385,25	2 533,52
Fréquence de dossiers	2,54	2,59	1,80	2,32
Coût moyen / dossier (en dhs)	1 007	915	550	871
Coût moyen / bénéficiaire (en dhs)	2 555	2 368	989	2 021
Taux de sinistralité	22,3%	32,4%	16,1%	21,4%

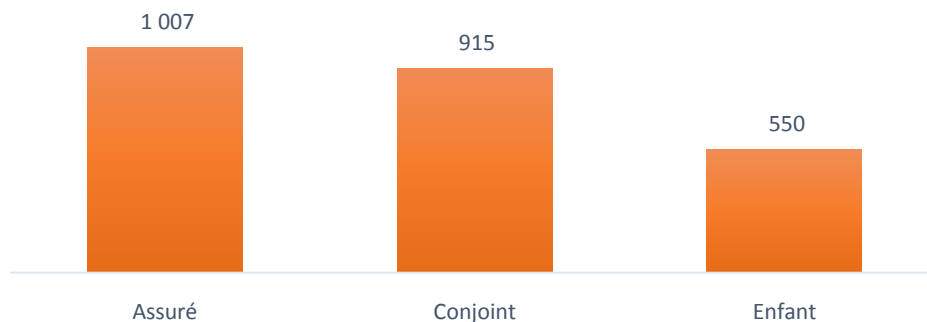
Structure des bénéficiaires



Structure des prestations remboursées



Structure du coût moyen par dossier par lien



D'après les graphiques ci-dessus, 44% des bénéficiaires de la population analysée sont des assurés principaux, 31% des enfants et 25% des conjoints. La consommation des assurés principaux représente 55% des

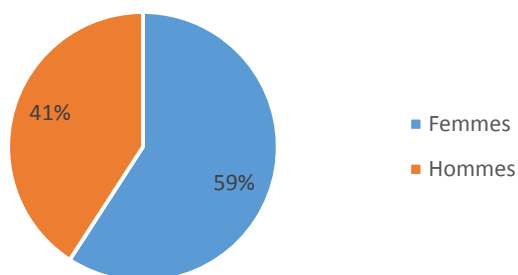
prestations totales, suivie par celle des conjoints (30%) et des enfants (15%). Le coût moyen par dossier relatif aux assurés principaux devance celui des conjoints et des enfants.

### 2.3.1.2 Par sexe

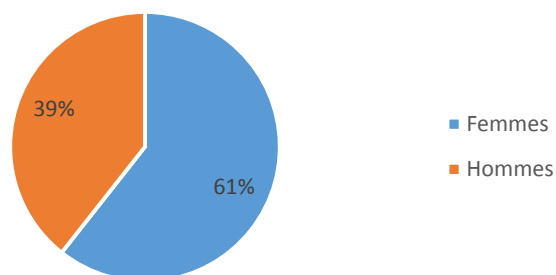
#### Prestations remboursées aux assurés actifs par sexe

	Sexe		Total
	Femmes	Hommes	
Effectif	741 524	512 149	1 253 673
Nb. Dossiers	1 855 621	1 053 717	2 909 338
Montant remboursé (en millions de dhs)	1 535,74	997,78	2 533,52
Fréquence de dossiers	2,50	2,06	2,32
Coût moyen/ dossier (en dhs)	828	947	871
Coût moyen/ bénéficiaire (en dhs)	2 071	1 948	2 021
Taux de sinistralité	26,1%	17,0%	21,4%

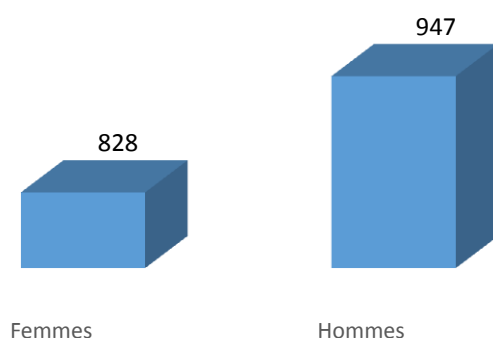
#### Structure des bénéficiaires



#### Structure des prestations remboursées



#### Structure du coût moyen par dossier par sexe



Les graphiques ci-dessus montrent que 59% des bénéficiaires de l'AMO de la population analysée sont des femmes, et leur consommation représente 61% des prestations totales. Toutefois, le coût moyen par dossier des hommes est supérieur à celui des femmes (947 contre 828dh) alors que le coût moyen par bénéficiaire des femmes est supérieur à celui des hommes (2 071 contre 1 948).

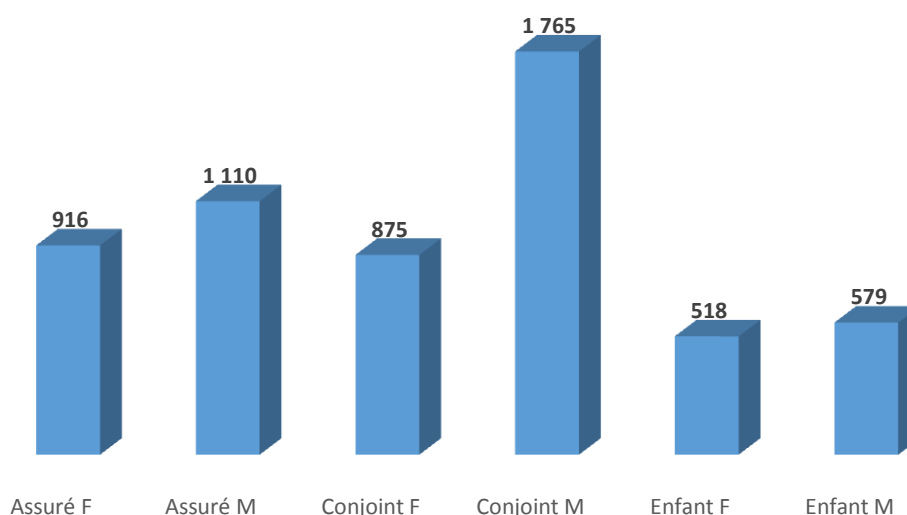


### 2.3.1.3 Par type de bénéficiaire et par sexe

#### Prestations remboursées aux assurés actifs par type de bénéficiaire par sexe

Type de bénéficiaire et sexe	Assuré F	Assuré M	Conjoint F	Conjoint M	Enfant F	Enfant M	Total
Nb. Bénéficiaires	249 163	296 337	303 900	14 596	188 461	201 216	1 253 673
Nb. Dossiers	736 028	648 153	787 963	36 744	331 630	368 820	2 909 338
Montant des prestations remboursées (en millions de dhs)	674,44	719,52	689,44	64,87	171,86	213,39	2 533,52
Fréquence de dossiers	2,95	2,19	2,59	2,52	1,76	1,83	2,32
Coût moyen / dossier (en dhs)	916	1 110	875	1 765	518	579	871
Coût moyen / bénéficiaire (en dhs)	2 707	2 428	2 269	4 444	912	1 061	2 021
Taux de sinistralité	31,4%	18,0%	35,0%	12,7%	16,0%	16,1%	21,4%

#### Structure de la consommation moyenne par dossier, par type de bénéficiaire et par sexe (en dhs)



Le graphique ci-dessus montre que l'homme assuré a une consommation moyenne par dossier inférieure à celle de l'homme conjoint (1 110dhs contre 1 765dhs). Quant à la femme assurée, elle a une consommation moyenne par dossier proche de celle de la femme conjointe (916dhs contre 875dhs).

Nous constatons aussi à partir du graphe, que pour les conjoints, la consommation moyenne par dossier des hommes est deux fois supérieure à celle des femmes.

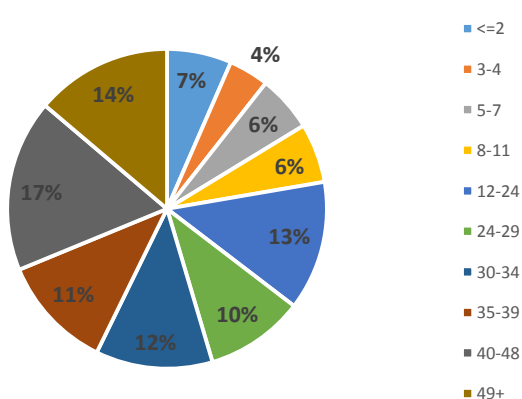
### 2.3.1.4 Par tranche d'âge

La formation des classes d'âge a été faite en considérant l'âge minimal et maximal des assurés actifs et des personnes à charge à savoir : les conjoints et les enfants.

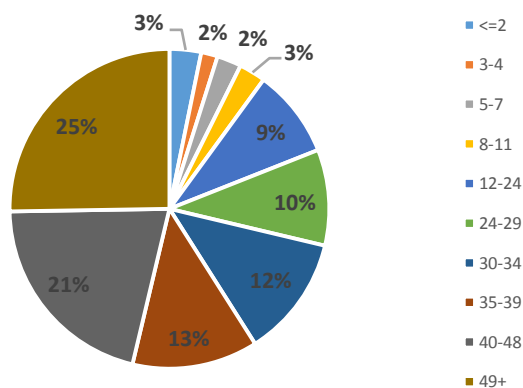
### Prestations remboursées aux assurés actifs par tranche d'âge

Tranches d'âge	<= 2	3-4	5-7	8-11	12-24	25 - 29	30 - 34	35 - 39	40 - 48	49+	Total
Nb. Bénéficiaires	81 996	50 824	71 405	75 275	164 180	125 587	148 417	144 643	218 248	173 098	1 253 673
Nb Dossiers	164 318	96 689	128 151	125 729	313 633	309 254	371 856	360 008	544 461	495 239	2 909 338
Montant des prestations (en millions de dhs)	81,11	42,34	62,54	68,07	227,27	246,03	311,34	322,29	532,65	639,87	2 533,52
Fréquence de dossiers	2,00	1,90	1,79	1,67	1,91	2,46	2,51	2,49	2,49	2,86	2,32
Coût moyen/dossier (en dhs)	494	438	488	541	725	796	837	895	978	1 292	871
Coût moyen/bénéficiaire (en dhs)	989	833	876	904	1 384	1 959	2 098	2 228	2 441	3 697	2 021
Taux de sinistralité	21,8%	18,2%	16,8%	14,9%	13,9%	21,1%	24,8%	26,3%	28,0%	30,9%	21,4%

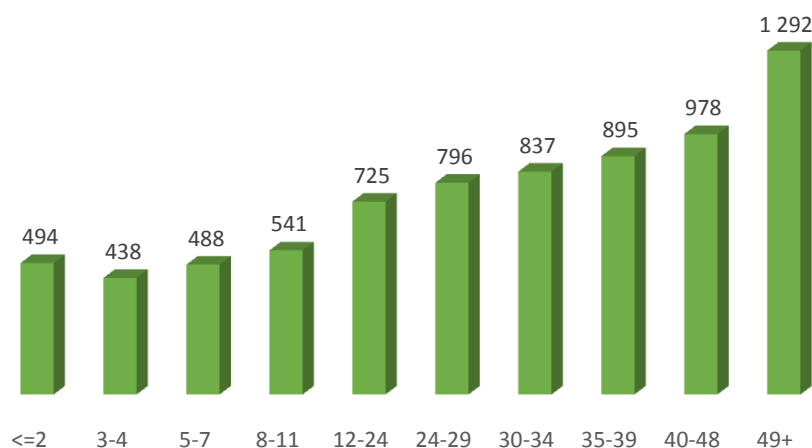
Structure des bénéficiaires



Structure des prestations remboursées



Coût moyen par dossier par tranche d'âge



Le dernier graphique ci-dessus montre une augmentation du coût moyen par dossier fortement corrélée avec celle de l'âge du bénéficiaire. Nous remarquons également que 59% des prestations remboursées ont été consommées par une population des actifs dont l'âge est supérieur à 34 ans. Cette disparité est remarquable également au niveau de la consommation moyenne par bénéficiaire qui augmente exponentiellement au-delà de 34 ans pour atteindre 3 697dhs pour les personnes âgées de 49 ans et plus. Cette nette croissance du coût

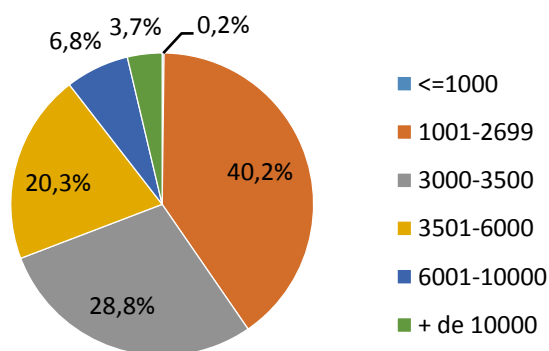
moyen par bénéficiaire peut être expliquée par l'augmentation à la fois et respectivement de la fréquence des dossiers déposés de 2,49 à 2,86 et du coût moyen par dossier de 895dhs à 1 292 entre les tranches [35-39] et 49 ans et plus.

### 2.3.1.5 Par tranche de salaire mensuel

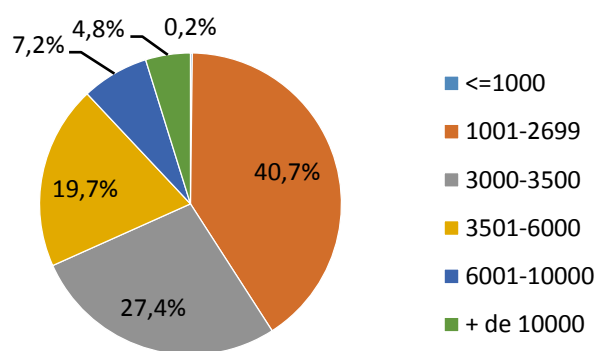
**Prestations remboursées aux assurés actifs par tranche de salaire**

	<=1000	1001 - 2699	2700 - 3500	3501 - 6000	6001 - 10000	+ de 10000	Total
Nb. Bénéficiaires	2 017	503 606	361 650	254 385	85 025	46 990	1 253 673
Nb Dossiers	4 086	1 132 692	834 262	602 044	212 935	123 319	2 909 338
Montant des prestations (en millions de dhs)	4,91	1030,55	693,99	500,36	181,37	122,36	2 533,52
Fréquence de dossiers	2,03	2,25	2,31	2,37	2,5	2,62	2,32
Coût moyen/dossier (en dhs)	1 201	910	832	831	852	992	871
Coût moyen/bénéficiaire (en dhs)	2 432	2 046	1 919	1 967	2 133	2 604	2 021
Taux de sinistralité	17,8%	21,2%	22,6%	22,0%	20,3%	16,6%	21,4%

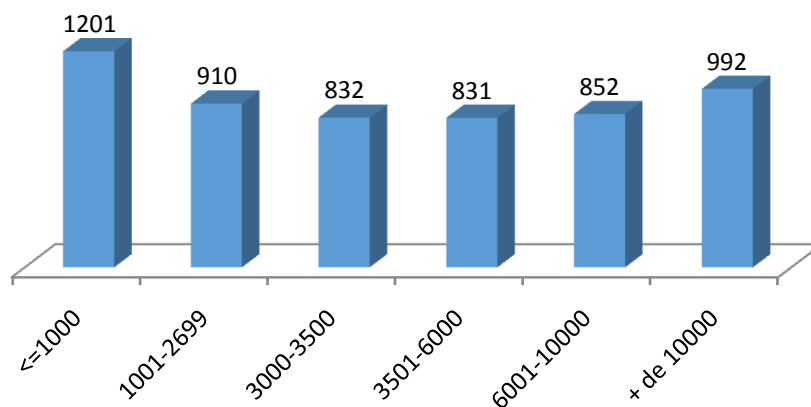
**Structure des bénéficiaires**



**Structure des prestations remboursées**



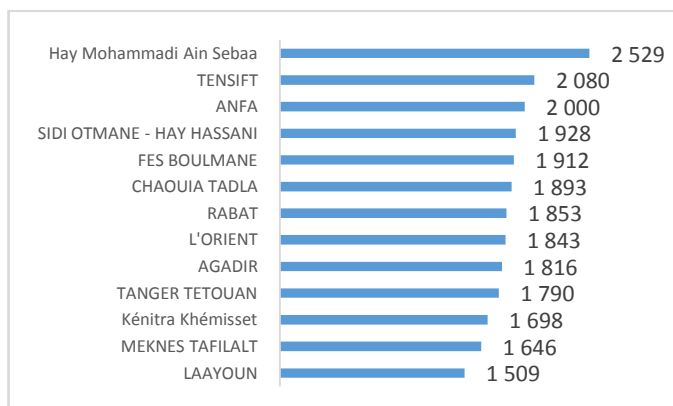
**Coût moyen par dossier par tranche de salaire**



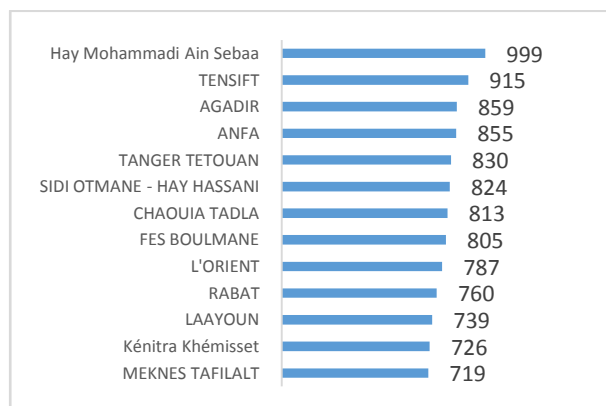
Les graphiques ci-dessus montrent que plus de 68% des bénéficiaires de l'AMO sont déclarés à un salaire mensuel moyen entre 1 000 et 3 500 Dhs et leur consommation représente 69% des prestations remboursées.

### 2.3.1.6 Prestations remboursées aux assurés actifs par direction régionale

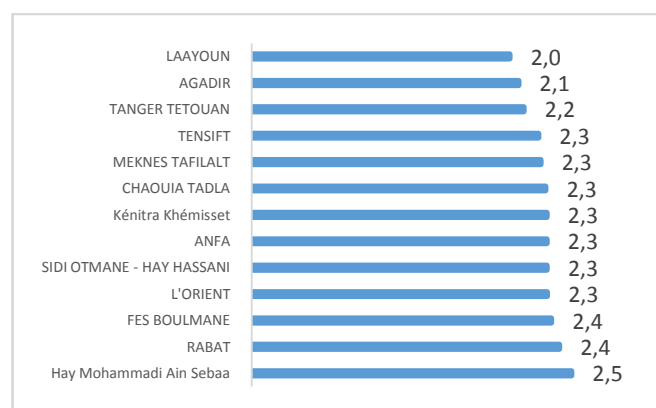
#### Coût moyen par bénéficiaire(en DH)



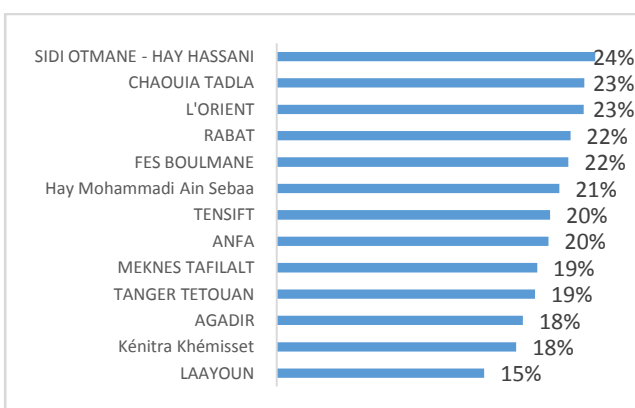
#### Coût moyen par dossier(en DH)



#### Fréquence de dossier



#### Taux de sinistralité



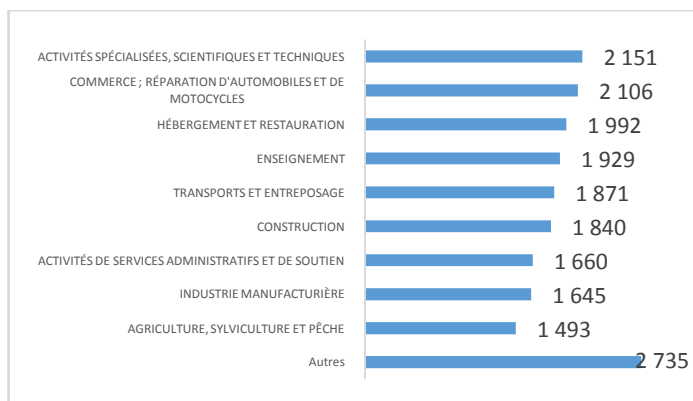
La région Hay Mohammadi Ain Sebaa se trouve au premier rang aussi bien en termes de fréquence de dossiers que de coût moyen par dossier et par bénéficiaire.

Par ailleurs c'est la région de Laayoun qui enregistre le niveau le plus faible aussi bien en termes de coût moyen par dossier, que de fréquence de dossier et taux de sinistralité.

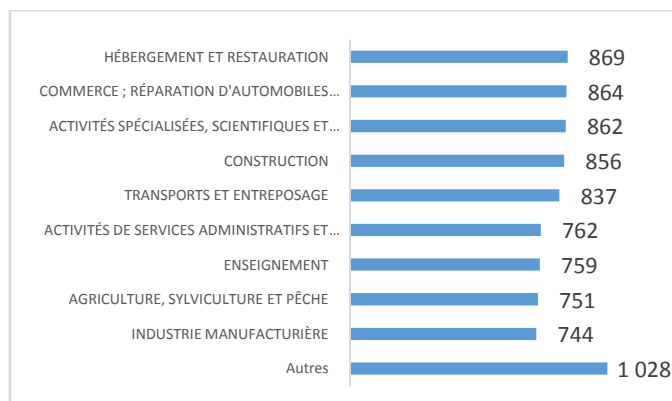
La région Sidi Othman Hay Hassani enregistre le taux de sinistralité le plus élevé (24%) et la région de Meknes Tafilalt enregistre le coût moyen par dossier le plus faible (719 DH).

### 2.3.1.7 Prestations remboursées aux assurés actifs par secteur d'activité

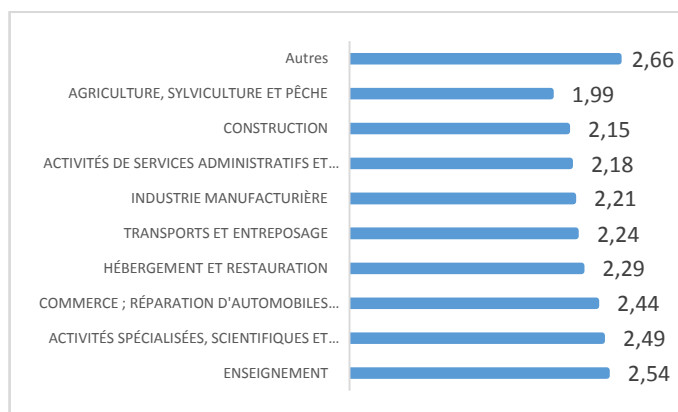
#### Coût moyen par bénéficiaire (en dhs)



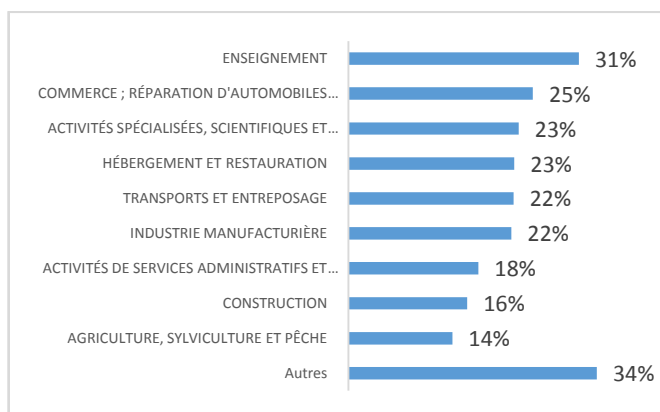
#### Coût moyen par dossier (en dhs)



### Fréquence de dossiers



### Taux de sinistralité



En termes de coût moyen par dossier, le secteur de l'hébergement et la restauration se trouve au premier rang avec un montant de 869 dhs, suivie par le secteur du commerce (864 dhs).

En ce qui concerne la fréquence de dossiers, c'est le secteur de l'enseignement qui est en tête de classement avec une fréquence de 2,54. Par ailleurs, le taux de sinistralité le plus élevé est enregistré au niveau du secteur de l'enseignement (31%) suivi par le commerce (25%) et les activités scientifiques et techniques (23%).

### 2.3.2 Prestations remboursées aux assurés pensionnés

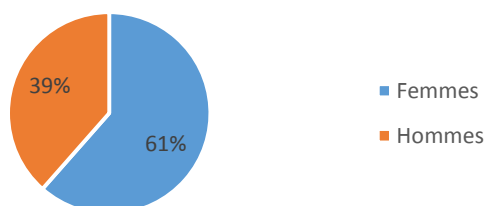
Dans cette partie, nous analysons les prestations remboursées au profit de la catégorie des assurés pensionnés et leurs ayant droits selon le sexe, le type de bénéficiaire, la tranche d'âge et la tranche de pension mensuelle.

#### 2.3.2.1 Par sexe

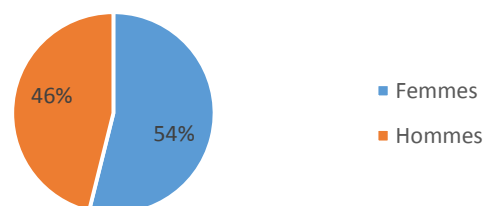
##### Prestations remboursées aux assurés pensionnés par Sexe

	Sexe		Total
	Femmes	Hommes	
Effectif	260 197	162 907	423 104
Nb. Dossiers	970 950	611 614	1 582 564
Montant remboursé (en millions de dhs)	1 133,26	969,78	2 103,05
Fréquence de dossiers	3,73	3,75	3,74
Coût moyen/ dossier (en dhs)	1 167	1 586	1 329
Coût moyen/ bénéficiaire (en dhs)	4 355	5 953	4 971
Taux de sinistralité	46,9%	39,5%	43,7%

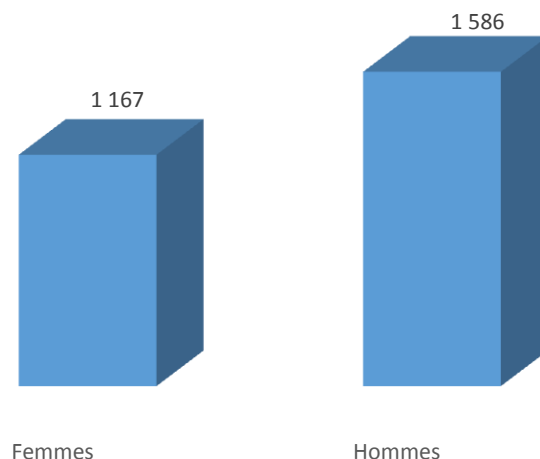
#### Structure des bénéficiaires



#### Structure des prestations remboursées



#### Coût moyen par dossier selon le sexe (en DH)



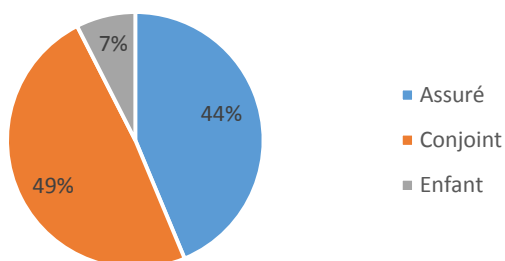
Les femmes pensionnées représentent la plus grande part des bénéficiaires AMO pensionnés, à savoir 61%. En termes de montant remboursé, la part des prestations qu'elles consomment représente 54% des prestations totales servies à cette population.

### 2.3.2.2 Par type de bénéficiaire

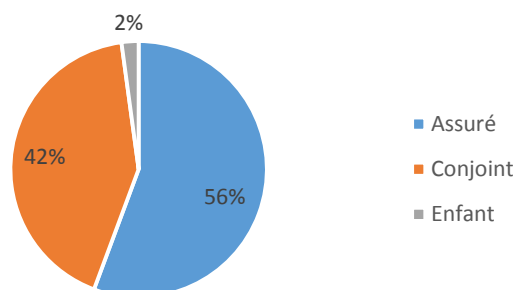
#### Prestations remboursées aux assurés pensionnés par type de bénéficiaire

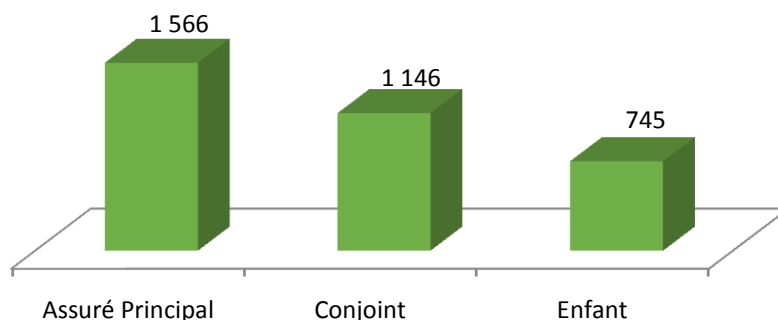
Type bénéficiaire	Assuré Principal	Conjoint	Enfant	Total
Effectif	184 962	206 393	31 749	423 104
Nb. Dossiers	747 652	774 310	60 602	1 582 564
Montant remboursé (en millions de dhs)	1 170,65	887,24	45,16	2 103,05
Fréquence de dossiers	4,04	3,75	1,91	3,74
Coût moyen / dossier (en dhs)	1 566	1 146	745	1 329
Coût moyen / bénéficiaire (en dhs)	6 329	4 299	1 422	4 971
Taux de sinistralité	34,3%	87,2%	16,6%	43,7%

#### Structure des bénéficiaires



#### Structure des prestations remboursées



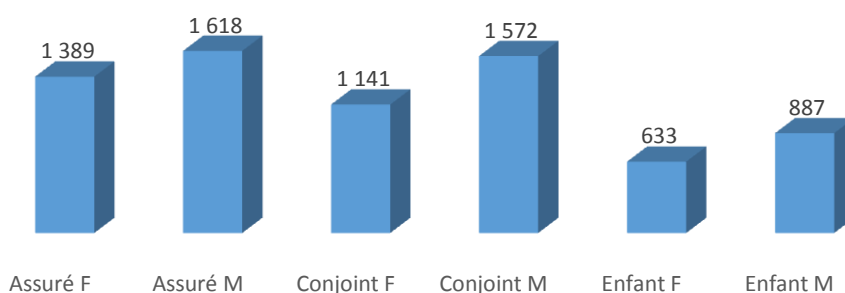
**Coût moyen par dossier selon le lien (en DH)**

L'analyse ci-dessus fait apparaître que 49% des bénéficiaires AMO pensionnés sont des conjoints, 44% des assurés principaux et 7% des enfants. Aussi, la consommation des assurés principaux représente 56% des prestations AMO, suivie par celle des conjoints (42%) et des enfants (2%).

Pour ce qui est du coût moyen par dossier, le coût relatif aux assurés principaux devance celui des conjoints, et est largement supérieur à celui des enfants. Ainsi, la faible fréquence de dossiers relative aux enfants (1,91) et le faible coût moyen par dossier (745dhs) contribuent à un coût moyen par bénéficiaire des enfants sinistrés qui ne dépasse pas 1 422 dhs.

**2.3.2.3 Par type de bénéficiaire et par sexe****Prestations remboursées aux assurés pensionnés par type de bénéficiaire et par sexe**

Type de bénéficiaire et sexe	Assuré F	Assuré M	Conjoint F	Conjoint M	Enfant F	Enfant M	Total
Nb. Bénéficiaires	38 197	146 765	204 303	2 090	17 697	14 052	423 104
Nb. Dossiers	170 931	576 721	766 143	8 167	33 876	26 726	1 582 564
Montant des prestations remboursées (en millions de dhs)	237,40	933,25	874,40	12,84	21,46	23,70	2 103,05
Fréquence de dossiers	4,47	3,93	3,75	3,91	1,91	1,90	3,74
Coût moyen / dossier (en dhs)	1 389	1 618	1 141	1 572	633	887	1 329
Coût moyen / bénéficiaire (en dhs)	6 215	6 359	4 280	6 143	1 213	1 686	4 971
Taux de sinistralité	16,4%	47,8%	88,7%	33,4%	19,1%	14,3%	43,7%

**Coût moyen par dossier selon le sexe et le type de bénéficiaire (en dhs)**

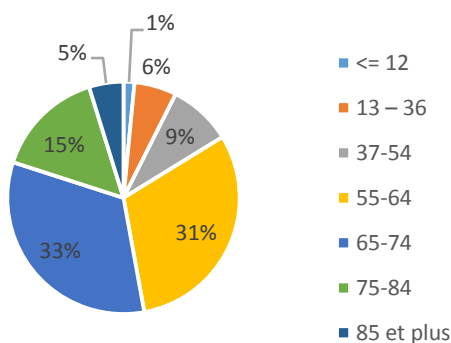
L'analyse par type de bénéficiaire et par sexe montre que les dépenses moyennes remboursées en faveur des trois types de bénéficiaires masculins: assurés principaux, conjoints et enfants dépassent celles des bénéficiaires femmes.

### 2.3.2.4 Par tranche d'âge

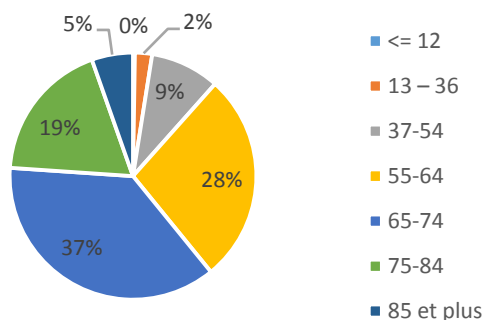
#### Prestations remboursées aux assurés pensionnés par tranche d'âge

	Tranches d'âge							Total
	<= 12	13 - 36	37-54	55-64	65-74	75-84	85 et plus	
Effectif des bénéficiaires	6 463	24 919	37 279	130 748	138 949	64 479	20 267	423 104
Nb Dossiers	11 617	48 725	117 712	453 850	567 638	293 452	89 570	1 582 564
Montant des prestations remboursées (en millions de dhs)	5,23	47,37	190,95	579,36	777,05	389,50	113,58	2 103,05
Fréquence de dossiers	1,80	1,96	3,16	3,47	4,09	4,55	4,42	3,74
Coût moyen / dossier (en dhs)	450	972	1 622	1 277	1 369	1 327	1 268	1 329
Coût moyen/bénéficiaire (en dhs)	810	1 901	5 122	4 431	5 592	6 041	5 604	4 971
Taux de sinistralité	17,1%	16,3%	41,0%	48,5%	53,7%	55,6%	48,8%	43,7%

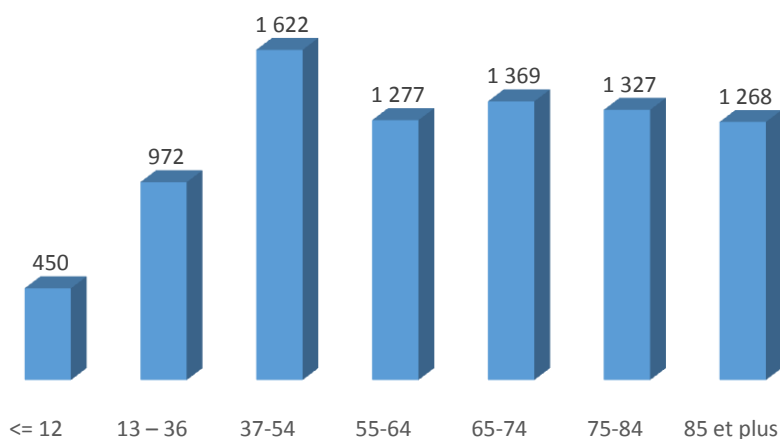
#### Structure des bénéficiaires



#### Structure des prestations remboursées



#### Coût moyen par dossier par tranche d'âge (en DH)





D'après les graphiques ci-dessus, nous remarquons que 64% des pensionnés bénéficiaires de l'AMO appartiennent à la tranche d'âge [55-74]. La consommation de cette tranche représente près de 65% des dépenses AMO en faveur des pensionnés.

Le faible coût moyen par bénéficiaire pour la tranche d'âge de moins de 12 ans s'explique à la fois par la faiblesse de la fréquence de dossiers (1,80) et du coût moyen par dossier (450 dhs).

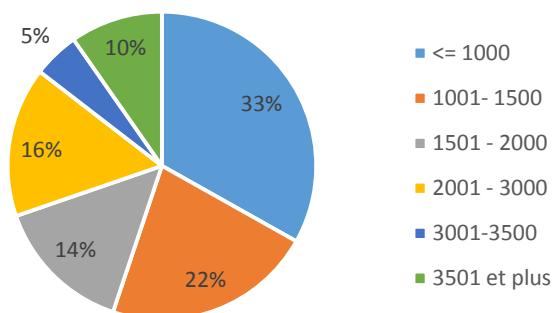
Le dernier graphique ci-dessus montre qu'à partir de l'âge de 55 ans, le coût moyen par dossier est proche de celui de l'ensemble des pensionnés (1 329dhs), par contre les bénéficiaires âgés de 37 à 54 ans ont un coût moyen supérieur.

### 2.3.2.5 Par tranche de pension mensuelle

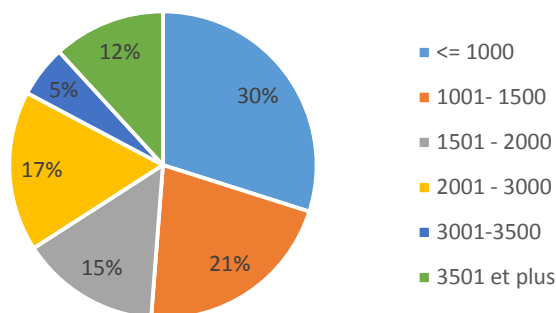
**Prestations remboursées aux assurés pensionnés par tranche de pension mensuelle**

	<= 1000	1001- 1500	1501 - 2000	2001 - 3000	3001-3500	3501 et plus	Total
<b>Nb. Bénéficiaires</b>	140 240	93 056	61 728	66 551	20 453	41 076	423 104
<b>Nb Dossiers</b>	525 660	331 229	223 153	250 012	80 789	171 721	1 582 564
<b>Montant des prestations remboursées (en millions de dhs)</b>	628,83	448,47	308,62	354,66	114,28	248,19	2 103,05
<b>Fréquence de dossiers</b>	3,75	3,56	3,62	3,76	3,95	4,18	3,74
<b>Coût moyen/dossier (en dhs)</b>	1 196	1 354	1 383	1 419	1 415	1 445	1 329
<b>Coût moyen/bénéficiaire (en dhs)</b>	4 484	4 819	5 000	5 329	5 587	6 042	4 971
<b>Taux de sinistralité</b>	48,5%	45,1%	43,5%	40,8%	38,9%	36,0%	43,7%

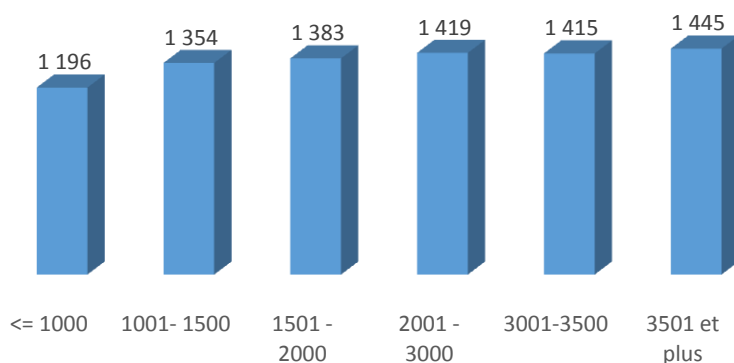
**Structure des bénéficiaires**



**Structure des prestations remboursées**



**Coût moyen par dossier par tranche de pension mensuelle (en DH)**



A partir des graphiques ci-dessus, nous remarquons que 69% des pensionnés bénéficiaire de l'AMO perçoivent une pension mensuelle inférieure ou égale à 2 000 dhs, et que la part des prestations remboursées en faveur de cette tranche de population est de 66% du montant total des prestations remboursées aux pensionnés. Par ailleurs, le coût moyen par bénéficiaire augmente avec le niveau de la pension perçue.

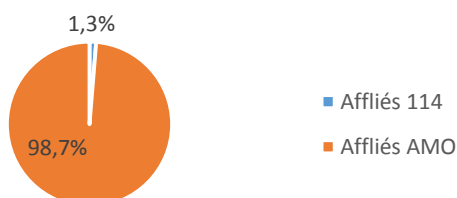
### 3. Aperçu sur la population 114:

La population 114 désigne l'ensemble des actifs et titulaires de pensions (du secteur privé) y compris leurs ayants droit, qui continuent d'avoir une couverture médicale, soit au moyen de contrats groupe auprès de compagnies d'assurances, de mutuelles, ou dans le cadre de caisses internes, après l'entrée en vigueur de la loi 65-00, selon les dispositions de l'article 114.

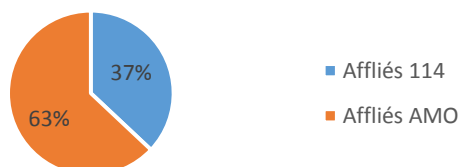
Dans ce qui suit, cette population 114 sera analysée selon plusieurs critères, à savoir: la taille des entreprises, les salaires déclarés, le secteur d'activité et le niveau de la pension pour les pensionnés 114.

#### 3.1 Répartition des entreprises affiliées par type de couverture :

Répartition en nombre



Répartition en masse salariale



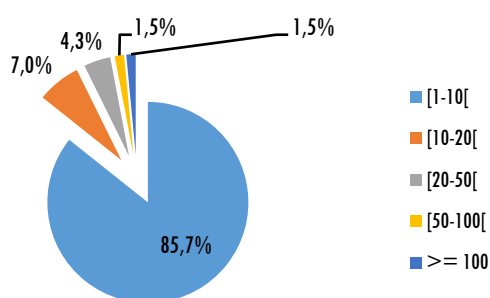
En 2019, 3 186 affiliés sont des affiliés 114, ce qui représente 1,3% de l'ensemble des entreprises affiliées à la CNSS déclarantes en 2019.

Ces entreprises ont déclaré 712 142 salariés en 2019 (soit 18% de l'ensemble des salariés déclarés à la CNSS) et 58,3 milliards de DH de masse salariale (soit 37% de la masse salariale totale déclarée).

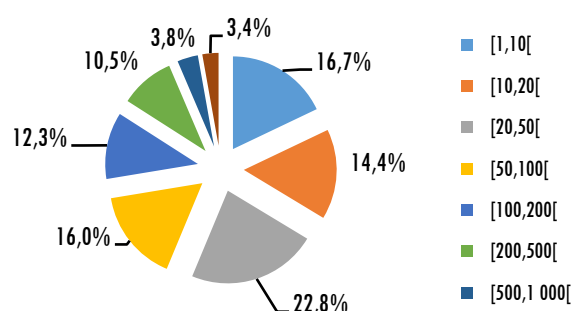
Il est à signaler que 2 733 affiliés 114 ont volontairement basculé à l'AMO depuis 2005.

#### 3.2 Répartition des entreprises affiliées par taille de l'entreprise :

Affiliés AMO



Affiliés 114



Type de couverture	Nombre d'entreprises	Effectif des salariés	Taille moyenne des entreprises
AMO	248 959	2 832 321	11
114	3 186	712 142	224
<b>Total</b>	<b>252 145</b>	<b>3 544 463</b>	<b>14</b>

On constate que 46% des affiliés 114 emploient plus de 50 salariés contre 3% pour les affiliés AMO. Les entreprises 114 emploient en moyenne, plus de 20 fois le nombre de salariés des entreprises AMO, soit 224 contre 11 pour les affiliés AMO.

### 3.3 Répartition des salariés 114 par tranche de salaire

Tranche de salaire déclaré en 2019	Ensemble des salariés 2019		Salariés 114	
	Effectif	%	Effectif	Poids des 114 par rapport à l'ensemble
< 1000	173 331	5%	23 206	13%
[1 000-2 699[	1 441 604	41%	116 148	8%
[2 699-3 000[	418 026	12%	68 809	16%
[3 000-4 000[	601 111	17%	138 784	23%
[4 000-5 000[	246 112	7%	70 917	29%
[5 000-6 000[	149 909	4%	48 009	32%
[6 000-10 000[	266 976	8%	104 411	39%
10 000 et +	247 394	7%	141 857	57%
<b>Total</b>	<b>3 544 463</b>	<b>100%</b>	<b>712 142</b>	<b>20%</b>

A partir du tableau ci-dessus, le nombre des salariés 114 représente 20% de l'ensemble des salariés déclarés en 2019.

L'analyse des parts des salariés 114 par tranche de salaire déclaré montre que 57% des salariés qui ont un salaire supérieur à 10 000DH sont des salariés 114, alors que cette part ne dépasse pas 9% chez les salariés qui ont un salaire inférieur au SMIG.

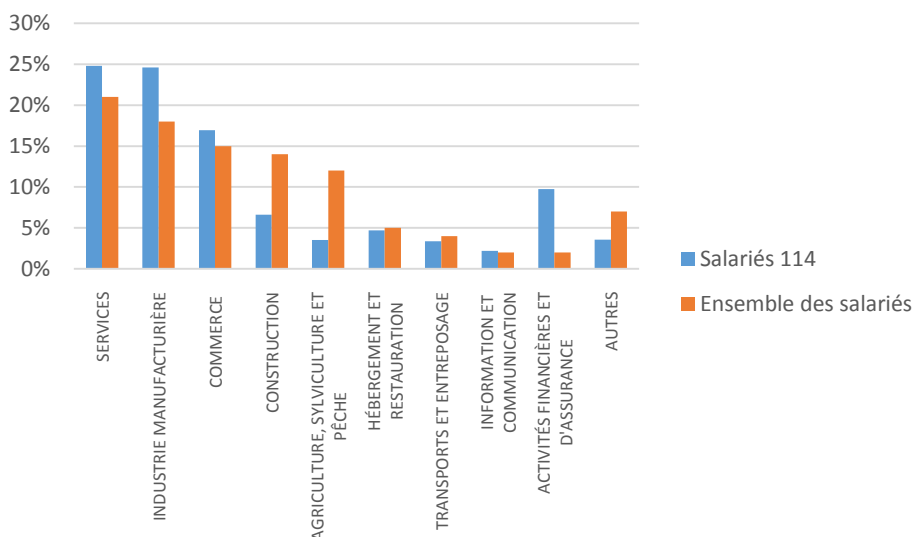
#### ✓ MSD et salaire moyen par type de couverture :

Type de couverture	Effectif des salariés	Masse salariale déclarée (millions de DH)	Salaire mensuel moyen (DH)
AMO	2 832 321	100 025,12	4 164
114	712 142	58 325,14	9 071
<b>Total</b>	<b>3 544 463</b>	<b>158 350,26</b>	<b>5 200</b>

Notons que le salaire mensuel moyen des salariés 114 dépasse le double de celui des salariés AMO.

## 3.4 Répartition des salariés 114 par secteur d'activité :

Secteur d'activité	Ensemble des salariés 2019		Salariés 114	
	Effectif	%	Effectif	Poids des 114 par rapport à l'ensemble
<b>SERVICES</b>	747 460	21%	176 685	24%
<b>INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE</b>	628 339	18%	175 249	28%
<b>COMMERCE</b>	544 816	15%	120 554	22%
<b>CONSTRUCTION</b>	496 471	14%	46 943	9%
<b>AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE</b>	415 727	12%	25 093	6%
<b>HÉBERGEMENT ET RESTAURATION</b>	165 097	5%	33 437	20%
<b>TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE</b>	131 289	4%	23 862	18%
<b>INFORMATION ET COMMUNICATION</b>	55 804	2%	15 682	28%
<b>ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE</b>	85 402	2%	69 233	81%
<b>AUTRES</b>	274 058	7%	25 405	9%
<b>Total</b>	<b>3 544 463</b>	<b>100%</b>	<b>712 142</b>	<b>20%</b>



La ventilation sectorielle des salariés 114 montre une forte concentration de cette population au niveau du secteur des activités financières où 81% des salariés ont une couverture médicale 114. D'autre part les secteurs de constructions et d'agriculture représentent les parts les plus faibles des salariés 114 avec respectivement 9% et 6%.

**3.5 Répartition des pensionnés 114 par tranche de pension:**

	Effectif des pensionnés 114			Total	%
	Pension de vieillesse	Pension d'invalidité	Pension de survivant		
< 1500DH	8 666	6	3 419	<b>12 091</b>	21%
[1500 - 2000DH[	2 974	7	963	<b>3 944</b>	7%
[2000 - 3000DH[	7 530	38	326	<b>7 894</b>	14%
[3000 - 3500DH[	5 070	25	76	<b>5 171</b>	9%
[3500- 4000DH[	9 937	35	38	<b>10 010</b>	17%
>=4000DH	19 185	90	36	<b>19 311</b>	33%
<b>Ensemble</b>	<b>53 362</b>	<b>201</b>	<b>4 858</b>	<b>58 421</b>	100%

33% des pensionnés 114 perçoivent une pension supérieure à 4 000DH contre seulement 4% chez les pensionnés ayant le droit ouvert AMO.